

Circonscription : CAEN SUD

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU 1er trimestre 2021**

Le jeudi 21 octobre 2021 à 18h00 dans la salle de la mairie de Garcelles se sont réunis :

Le directeur de l'école :	Nathalie ROCHER
L'inspecteur de l'éducation nationale :	Mme Natacha CHARTON (excusée)
Les élus :	Mme Florence BOULAY (Maire LE CASTELET)
Les représentants de la mairie :	Mme BOULAY Florence (la Maire), Mr ROCHER Frédéric
Le DDEN :	Evelyne MOREL
Les enseignantes :	Nathalie BOUTOUIL Sophie RICHARD Valérie MAGNIN-FEYSOT Emilie CORBET Nathalie ROCHER Marie-Laure GUILLARD Emilie HUBERT Camille COLLETTE
Les parents d'élèves élus :	Charline LEPY Héloïse AMELINE Laure SAINT-LOUPT Julia ROCHER Pauline BOULARD Anne-Laure LESAUVAGE Delphine BENEÀ Safia SOBIESKI
Excusés :	Anthony GUERARD (décharge direction) Elise LEBAS (décharge Valérie MAGNIN-FEYSOT le mardi) Sandra PUCETTI (décharge Camille COLLETTE le vendredi)

Secrétaire de séance : Emilie CORBET

Ordre du jour	Discussions / décisions
Fonctionnement du conseil d'école	
<p><u>Les conseils d'école de l'année</u></p> <p><u>Rôle des représentants de parents d'élèves</u></p> <p><u>Rôle du directeur d'école</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 1^{er} mars 2022 et le jeudi 23 juin 2022. • Les principales attributions du conseil d'école sont l'approbation du règlement des écoles et la présentation des activités pédagogiques à l'intérieur de l'école. • Les représentants de parents d'élèves assurent la transmission des informations entre les parents d'élèves et le conseil d'école et cela dans les deux sens. Le rôle des délégués est de représenter les parents d'élèves. Aucun cas particulier ne sera traité en conseil d'école. Nous souhaitons rappeler que la directrice n'est en aucun cas le supérieur hiérarchique des enseignantes. Le premier interlocuteur à l'école est l'enseignant(e) de votre enfant. A la fin du conseil d'école, l'équipe enseignante répondra aux questions qui auront été préalablement transmises. • Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire.
Vie scolaire	
<p><u>Présentation de la situation de rentrée</u></p>	<p><u>Situation de rentrée : 206 élèves</u></p> <p><u>Ecole maternelle</u> : 79 élèves (+ 5 par rapport à 2020-2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe de Camille Collette et Sandra Pucetti : 27 PS/MS (15 PS et 12 MS) • Classe de Emilie Hubert : 27 PS/MS (13 PS et 14 MS) • Classe de Marie-Laure Guillard : 25 GS <p><u>Ecole élémentaire</u> : 127 élèves (+ 7 par rapport à 2020-2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe de Nathalie Rocher et Anthony Guérard : 22 CP • Classe d'Emilie Corbet : 26 CE1 • Classe de Valérie Magnin Feysot et Elise Lebas : 28 CE2 • Classe de Sophie Richard : 26 CM1 • Classe de Nathalie Boutouil : 25 CM2 <p>Nous comptons 12 élèves de plus par rapport à la rentrée 2020</p>
<p><u>Règlement des écoles</u></p>	<p>Lecture des articles du règlement intérieur que l'on propose de modifier.</p> <p>Les modifications au niveau des <u>Articles 1, 3, 10 bis, 15</u> par rapport au règlement intérieur 2020-2021 seront réalisées.</p> <p>Pas d'autres changements à ajouter, le règlement est accepté et sera distribué dès la rentrée de novembre.</p>
<p><u>Coopérative scolaire</u></p>	<p>Le montant des cotisations pour l'année 2021-2022 avait été voté lors du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021 : 12€ pour un enfant à l'école, 10€ par élève pour 2 enfants à l'école et 8€ par élève pour 3 enfants ou plus à l'école.</p> <p>Les demandes de participation à la coopérative scolaire ont été faites au moment de la rentrée 2021.</p> <p>Un bilan de la situation de la coopérative scolaire est proposé par Valérie Magnin-Feysot :</p> <p><u>Gains</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remboursement Espace Europ : 5952.00 - versement de l'APE : 1500.00 - cotisations parents : 2110.00 <p><u>Dépenses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Incorruptibles(CP-CE2) : 199.46 + 30.00 - Artothèque (CP-CE1) : 75.00 - Le Sablier (théâtre) (CE2) : 154.00 - OCCE : 595.55 - goûter marathon : 28.99 + petites dépenses de début d'année

	<p style="text-align: center;"><u>Bilan coopérative des écoles : 9977.05 €</u></p> <p>Les photos scolaires réalisées le vendredi 17 septembre 2021 peuvent être commandées en ligne jusqu'au 8 novembre 2021.</p> <p>Les parents sont remerciés pour leurs actions de l'année dernière au nom de toute l'équipe même si bien sûr ils n'ont pas pu mener à bien toutes les actions souhaitées. La tombola de fin d'année a très bien fonctionné.</p> <p>L'argent récolté est utilisé pour les sorties, les achats de petit matériel scolaire et de bricolage.</p> <p>Il est précisé que toutes les sorties se déroulent avec le bus municipal. La mairie paie l'intégralité du coût des transports (0,71 € du kilomètre + 17,88 € par heure pour le chauffeur).</p> <p>De nombreuses activités sont proposées (piscine, patinoire, golf...) et totalement prise en charge par Caen la Mer.</p> <p>Pour le projet "école et cinéma", la totalité des séances est prise en charge par la coopérative scolaire.</p> <p>La mairie est remerciée pour les différentes subventions versées et notamment dans la prise en charge du projet « cirque ».</p>
Mise en œuvre du projet d'école	
<p><u>Evaluations nationales CP et CE1</u></p>	<p>Le passage des évaluations nationales CP et CE1 ont eu lieu du 13 au 24 septembre 2021.</p> <p>Les résultats ont été communiqués le mardi 28 septembre 2021 aux parents. L'école Le Castelet obtient de bons résultats si on se situe par rapport aux résultats des écoles de Caen Sud ou des écoles du département.</p>
<p><u>Projets classes</u></p>	<p><u>Projet pour toutes les classes</u> : la Compagnie du Gros nez rouge installera son chapiteau à Garcelles ou à Saint Aignan du 24 janvier au 4 février 2022. 4 classes participeront la première semaine aux activités et les 4 autres la deuxième semaine. Un spectacle devrait être présenté à la fin de chaque semaine pour les classes concernées le vendredi soir.</p>
<p><u>En maternelle</u></p>	<p>✓ <u>Les classes de PS et MS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 2 classes de PS/MS sont allées ramasser les pommes à Saint Aignan de Cramenil lundi 18 et mardi 19 octobre. Les élèves retourneront à la ferme en décembre. • Ces 2 classes iront au cinéma Lux le vendredi 3 décembre 2021. Le film visionné sera « Le Noël de Petit Lièvre Brun » <p>➤ <u>La classe de GS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La classe de GS se rendra au cinéma Lux dans le cadre du projet « école et cinéma » le lundi 8 novembre 2021. Le film visionné sera « 1,2,3...Léon »
<p><u>En élémentaire</u></p>	<p><u>Les classes de l'élémentaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ont participé à un marathon des écoles le lundi 18 octobre 2021 - Iront voir le cirque de Bayeux le vendredi 18 mars 2022. <p>➤ <u>Les classes de CP et CM2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cycle natation à la piscine de la Grâce de Dieu en semi-massé (les mardis matin et jeudis après-midi) du 12 octobre au 25 novembre 2021 inclus. <p>➤ <u>Les classes de CP et CE1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ces 2 classes se rendront au cinéma Lux dans le cadre du projet « école et cinéma » le vendredi 26 novembre 2021. Le film visionné sera « Azur et Asmar » • 2 ou 3 sorties à l'artothèque de Caen seront organisées au cours de l'année (visite de l'exposition en cours et découverte d'œuvres).

Certaines œuvres seront ramenées à l'école). Les dates restent à définir.

➤ Les classes de CP et CE2 :

- Ces 2 classes se sont inscrites au prix littéraire des incorruptibles. L'objectif est de lire 5 livres et d'organiser un vote pour son livre « préféré ».

➤ Les classes de CP, CE1 et CE2 :

- Ces 3 classes participeront à un cycle danse sur 10 à 12 séances avec un intervenant. Les dates restent à définir.

➤ La classe de CE1 :

- 3 séances de Golf sont prévues à Bieville-Beuville les 2, 9 et 16 décembre 2021.
- Cycle natation à la piscine de la Grâce de Dieu en semi-massé (les mardis matin et jeudis après-midi) du 30 novembre 2021 au 20 janvier 2022 inclus.

➤ Les classes de CE1 et CE2 :

- Cycle patinoire (patinoire de Caen) les lundis après-midi du 21 février au 4 avril 2022

➤ La classe de CE2

- L'infirmière scolaire réalisera un bilan pour chaque élève en janvier 2022.
- La classe de CE2 se rendra au cinéma Lux dans le cadre du projet « école et cinéma » le vendredi 19 novembre 2021. Le film qui sera visionné est « Azur et Asmar »
- La classe est allée voir un spectacle « Les lapins aussi traînent des casseroles » au théâtre Le Sablier. Thème abordé : la séparation des parents. Les élèves sont restés à la fin de la représentation pour poser des questions et participer à un petit débat.

➤ La classe de CM1

- Les élèves de CM1 ont bénéficié de l'intervention de l'association « Surf Rider » dans le cadre de la collecte de déchets organisée par la commune le samedi 2 octobre 2021. Les élèves ont pu fabriquer, à partir de chaussettes, des éponges tawashi.
- Initiation musicale avec l'orchestre du Conservatoire de Caen : contact avec un orchestre symphonique, interventions en classe et déplacements au conservatoire (en tout : 9 à 10h). Les élèves réalisent un travail sur les fables de La Fontaine.

➤ Les classes de CM1 et CM2

- Le voyage en Grèce dans le cadre d'un projet Erasmus + avec pour thème « Génération 2024 » ; devrait se concrétiser. Les dates restent à déterminer.
Un manque de financement est présent. Le budget actuel dépasse le devis initial proposé.
- Le mardi 18 novembre, deux joueurs du stade Malherbe viendront à l'école pour discuter avec les enfants et échanger quelques frappes voire quelques conseils techniques avec eux. La presse sera présente pour couvrir l'évènement car nous allons aussi procéder à l'inauguration de la plaque Erasmus.
- Le mardi 23 novembre, les 2 classes devraient se rendre au stade Malherbe pour assister à un entraînement et visiter les vestiaires.
- Les CM1 et CM2 se rendront au cinéma Lux dans le cadre du projet « école et cinéma » le lundi 22 novembre 2021. Le film qui sera visionné est « Azur et Asmar ».
- Ces 2 classes sont inscrites au projet Watty : projet sur le développement durable et elles participeront à un triathlon à Deauville et à la semaine Olympique.

➤ La classe de CM2

- La liaison école /collège de Saint Martin de Fontenay sera mise en place.

	<p>Les élèves iront peut-être visiter leur futur collège. Si cela n'est pas possible, les professeurs de collège et CPE viendront à l'école.</p>
<u>Gymnase</u>	<p>Florence Boulay a pu renouveler la convention pour l'utilisation du gymnase de St Sylvain. Une mise à disposition des locaux commencera en novembre après les vacances.</p>
Activités post et périscolaires	
Sécurité et équipements	
<u>COVID 19</u>	<p>Des tests salivaires auront lieu le vendredi 12 novembre 2021. Il s'agit d'une campagne de dépistage organisée par l'inspection académique.</p> <p>Des tests salivaires vont être effectués.</p>
<u>Exercice incendie</u>	<p>Exercice fait à l'école maternelle Cet exercice sera fait vendredi 22 octobre 2021 en élémentaire.</p>
<u>PPMS intrusion malveillante</u>	<p>Ces exercices seront réalisés après les prochaines vacances.</p>
Divers	
<u>Intervention mairie</u>	<p>Mr ROCHER dit convoquer les parents des élèves qui posent des difficultés à la cantine. Mr ROCHER passe régulièrement à la cantine pour régler les problèmes avec les enfants avant de tenir informés les parents. -Mr ROCHER explique son rôle exact auprès de Mme HAUSZLER qui lui a demandé son statut exact. Il a répondu qu'il était le supérieur hiérarchique des agents et qu'il s'occupait de l'aspect péri scolaire.</p>
<u>Intervention parents</u>	<p><u>Dates des manifestations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le marché de Noël est prévu le 4 décembre. • Le carnaval est programmé le samedi 2 avril 2022 à Saint-Aignan (projet de création de personnages de contes) • La date de la kermesse est programmée le 25 juin 2022 à l'école de Saint Aignan. • La fête d'Halloween aura lieu le samedi 23 octobre 2021 • Tombola de Pâques : grilles distribuées début février jusqu'en avril 2022 (3 types de grilles vont être proposées) • La tombola à gratter sera peut-être renouvelée. <p>L'APE réalisera deux versements à la coopérative scolaire : un après le marché de Noël et un autre en fin d'année.</p> <p>Charline Lépy étant la première sur la liste, elle sera le seul interlocuteur entre l'école et les délégués de parents d'élèves.</p> <p><u>Questions diverses :</u></p> <p>-Serait-il possible que les parents d'élèves entrent à nouveau dans la cour de l'école maternelle ? Les parents des <u>2 classes des PS/MS</u> pourront rentrer dans la cour jusqu'à la porte de la classe à 16h30, pour pouvoir récupérer leur(s) enfant(s) à partir de la rentrée de novembre 2021. L'accueil le matin reste inchangé.</p> <p>-Inquiétude pour le double niveau des PS/MS (les parents ne comprennent pas le choix de cette répartition) Mme Collette répond qu'il s'agit d'un choix pédagogique. La dynamique de classe est différente avec cette organisation. Mme Hubert évoque le problème des effectifs. Si il y a des arrivées en PS en cours d'année, les effectifs seraient trop élevés. Mr ROCHER constate l'évolution des PS au sein de la cantine. Les enseignantes se disent disponibles pour pouvoir recevoir les parents et répondre à leur questionnement.</p> <p>-Possibilité de faire un trombinoscope à l'entrée de l'école avec les adultes référents de l'école pour que les enfants puissent s'y référer ?</p>

(enseignants et personnel de la mairie)

L'équipe enseignante et la mairie sont favorables à cette idée mais ce trombinoscope sera affiché à l'intérieur des locaux des écoles.

Les parents d'élèves font part d'un très bon investissement de l'équipe enseignante et des ATSEM.

Séance levée à 19h22

Emilie CORBET, secrétaire de séance



Nathalie Rocher, directrice d'école,

Présidente de séance

